abacusdata.ca

La réforme électorale canadienne

Sondage sur les solutions de rechange possibles

Étude menée pour l'Institut Broadbent

Rapport préparé par David Coletto et Maciej Czop
Décembre 2015

ABACUS DATA

Méthodologie

La présente étude a été commandée par l'Institut Broadbent. Son genre et sa taille en font la première étude à mesurer les attitudes des Canadiens relativement à la conception du système électoral et à leurs préférences en matière de réforme électorale. Elle présente aussi des estimations des résultats de l'élection générale de 2015 au Canada si celle-ci s'était déroulée selon un système « à classement », aussi connu sous le nom de scrutin préférentiel, en comparaison d'un système à représentation proportionnelle et du système actuel.

Le sondage qui informe la présente étude a été mené en ligne auprès de 2 986 Canadiens âgés de 18 ans et plus du 3 au 6 novembre 2015. Un échantillon de répondants choisis au hasard parmi un vaste échantillon permanent représentatif des Canadiens a été invité à répondre à l'enquête. Ce vaste échantillon permanent représentatif des Canadiens est recruté et géré par Research Now, un chef de file mondial en fourniture d'échantillons de recherche en ligne. La taille de l'échantillon permet d'élaborer des estimations robustes sur les sous-groupes régionaux, démographiques et politiques, ce qui permet pour la première fois de présenter des estimations détaillées sur l'effet qu'aurait un scrutin à classement ou préférentiel sur une élection canadienne.

La politique de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) pose des bornes aux énoncés sur les marges d'erreur des échantillons pour la plupart des sondages en ligne. La marge d'erreur pour un échantillon comparable de même taille et basé sur des probabilités, est de +/- 1,8 %, 19 fois sur 20. Les données ont été pondérées en fonction des données du recensement pour que l'échantillon corresponde à la population du Canada aux plans de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation et de la région. Certains totaux arrondis peuvent ne pas égaler 100.

Dans tout le présent rapport, nous rapportons les résultats en fonction des principaux sous-groupes régionaux, démographiques, politiques et d'attitudes. On notera dans les tableaux des différences entre celles et ceux qui connaissaient le système électoral canadien actuel et celles et ceux qui ne le connaissaient pas, et entre celles et ceux que la réforme électorale préoccupait à des degrés divers.

Composition de l'échantillon

L'échantillon de Canadiens interviewés pour cette étude est représentatif de la population canadienne âgée de 18 ans et plus. Cet échantillon est de plus représentatif des personnes ayant voté lors de l'élection générale canadienne de 2015 parce que la distribution des électeurs par parti correspond aux résultats réels de l'élection.

Sous-groupe	Décompte non pondéré	Décompte pondéré	Proportion de l'échantillon pondéré
Atlantique	310	221	7 %
Québec	666	736	25 %
Ontario	800	1123	38 %
MB/SK	275	188	6 %
Alberta	250	283	10 %
CB	685	399	14 %
Homme	1493	1427	48%
Femme	1493	1522	52%
18 à 29	508	526	18%
30 à 44	896	837	28%
45 à 59	882	893	30%
60+	700	694	24%
Vote à l'élection fédérale de 2015			
Libéral	992	942	40 %
Conservateur	670	674	29 %
NPD	537	494	21 %
PVC	116	104	4 %
BQ	106	119	5 %
Abstentions	477	529	18 %
Vote à l'élection fédérale de 2011			
Libéral	427	400	18 %
Conservateur	783	757	35 %
NPD	607	570	26 %
PVC	92	84	4 %
BQ	123	141	6 %
Ne me souviens pas /Autre	232	232	11 %
Abstentions	723	767	26%

Au cours de l'élection générale canadienne de 2015, trois des quatre principaux partis politiques canadiens ont promis que l'élection de 2015 serait la dernière à se faire selon le système électoral dit « uninominal à scrutin majoritaire » (USM) ou « premier arrivé au but ». Avec l'élection d'une majorité libérale, le nouveau gouvernement commencera bientôt à consulter les Canadiens, les experts et les parlementaires sur un nouveau mode de scrutin afin de tenir sa promesse de changement.

Un des objectifs de la présente étude commandée par l'Institut Broadbent est d'étudier ce que les Canadiens apprécient dans un système électoral et leurs souhaits en matière de réforme électorale. L'étude cherche aussi à mieux comprendre quel mode de scrutin les Canadiens préfèrent.

Le système doit-il être change ?

La plupart des Canadiens pensent que le système utilisé pour élire les députés au Parlement doit changer. Quarante-deux pour cent ont pensé que ce système nécessitait des changements importants ou devait être complètement remanié. Un grand nombre de répondants (41 %) pensent que le système n'a besoin que de changements mineurs, tandis qu'environ un sur cinq (17 %) est satisfait du statu quo et ne ressent aucun besoin de changement.

Ce que nous pensons de notre façon d'élire des députés au Parlement

Q En fonction de ce que vous savez au sujet de la façon dont les députés fédéraux sont élus et de ce que vous en pensez, veuillez choisir l'énoncé qui se rapproche le plus de votre point de vue.

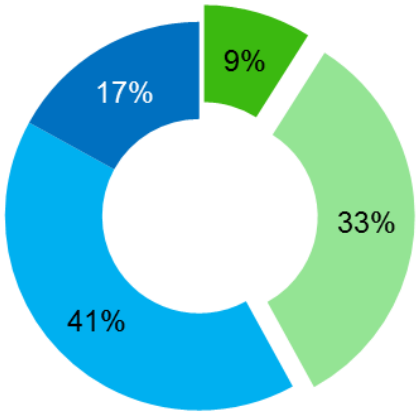

- Le système doit être complètement remanié
- Il faut apporter d'importants changements au système
- Il suffit d'apporter de petits changements au système
- Le système fonctionne bien et n'a pas besoin de changements.

Tous les répondants, n=2,986

Les répondants vivant au Québec ou votant pour le NPD, les Verts ou le Bloc Québécois étaient plus susceptibles de croire que le système nécessitait des changements importants ou devait être complètement modifié. Plus du tiers des personnes ayant voté libéral ou conservateur pensaient aussi que des changements importants étaient nécessaires ou qu'il fallait remanier tout le système.

Les répondants âgés de 45 ans et plus étaient plus susceptibles d'avoir pensé que nous devrions conserver le système actuel.

Les personnes les plus concernées par la réforme électorale étaient deux fois plus susceptibles de croire que le système nécessitait des changements importants que celles qui n'exprimaient que peu d'inquiétudes ou aucune inquiétude à son égard.

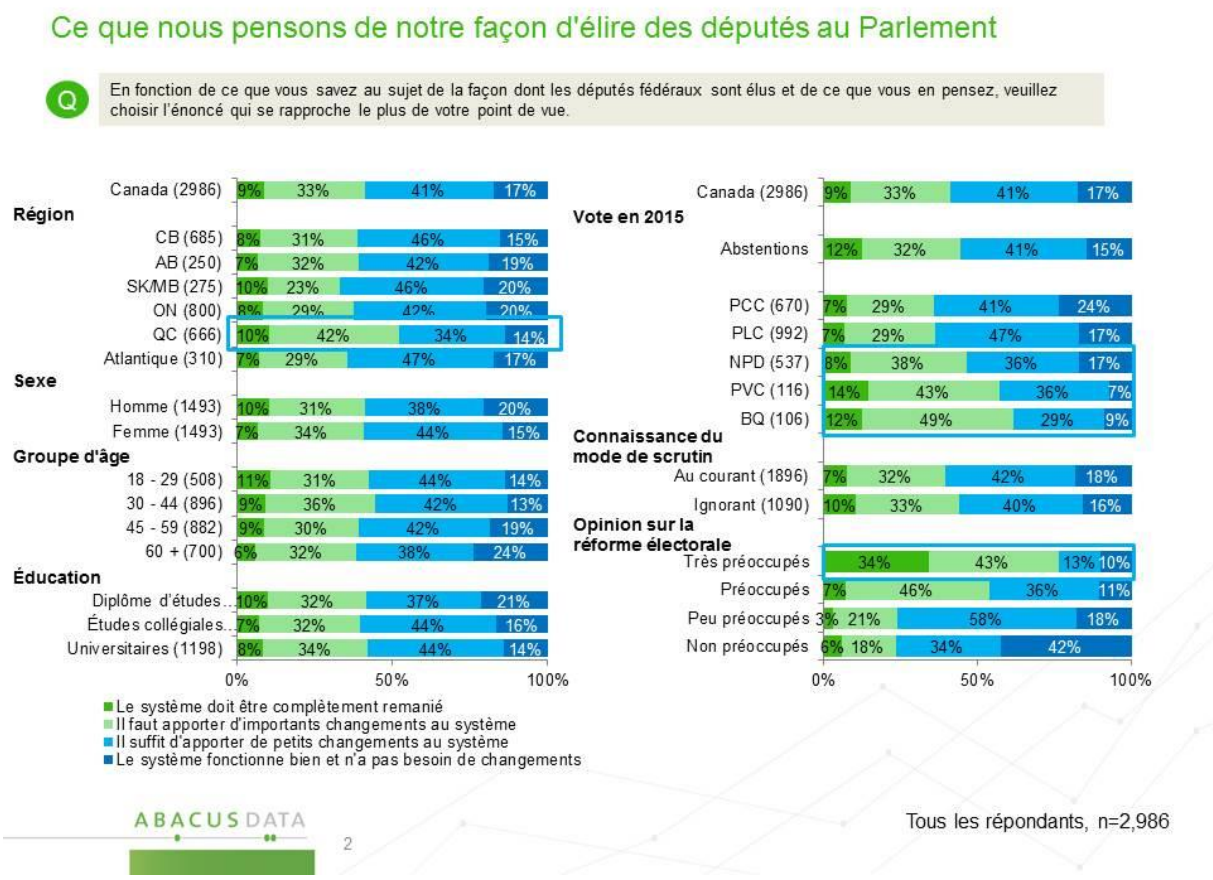

En tant que suivi à la question précédente, nous avons demandé spécifiquement aux répondants si le gouvernement libéral devait tenir sa promesse de changer le mode de scrutin. Les gens qui pensaient que le gouvernement libéral devait tenir sa promesse et changer le système étaient près de deux fois plus nombreux (44 %) que ceux qui pensaient qu'il devrait conserver le système actuel (24 %). Un tiers des répondants (32 %) n'avait pas d'opinion claire sur le sujet.

Les libéraux devraient-ils tenir leur promesse de changer le système ?

Q Croyez-vous que le gouvernement libéral devrait modifier le système électoral du Canada, qu'il devrait le laisser tel quel, ou n'avez-vous aucune opinion claire à ce sujet ?

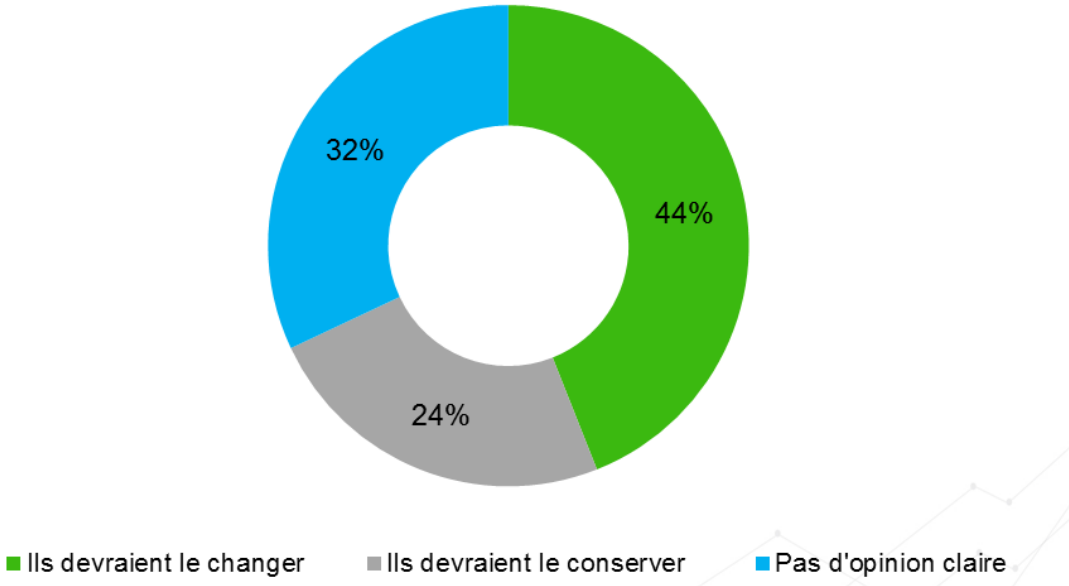

ABACUS DATA 3

Tous les répondants, n=2,986

Pour résoudre la différence entre les répondants ayant dit qu'ils aimeraient qu'on apporte un changement quelconque au mode de scrutin (83 %) et ceux qui ont dit que le gouvernement libéral devrait changer le système (44 %), on doit noter que près de la moitié de ceux qui ont dit que le système n'avait besoin que de changements ont aussi dit qu'ils n'avaient pas d'opinion claire à savoir si le gouvernement libéral devait tenir sa promesse. Cela donne à penser que plusieurs de ceux qui ont dit qu'ils aimeraient voir des « changements mineurs » ne sont pas sûrs de leur position ou se soucient peu de la question, mais qu'ils étaient mal à l'aise de dire que le système n'avait pas besoin de changement du tout.

Les électeurs conservateurs étaient le moins susceptibles d'être en faveur de changer le système (35 %, -9 points sous la moyenne nationale), tandis que les électeurs du NPD (+10), du BQ (+12) et du Parti vert (+20) étaient plus susceptibles d'être en faveur.

Parmi ceux qui ont voté pour le Parti libéral, 48 % pensait que le gouvernement libéral devrait changer le mode de scrutin, tandis que 23 % des électeurs libéraux étaient d'avis qu'il ne fallait pas le changer.

Sentiments à propos d'un changement du système par les libéraux

Q Croyez-vous que le gouvernement libéral devrait modifier le système électoral du Canada, qu'il devrait le laisser tel quel, ou n'avez-vous aucune opinion claire à ce sujet ?

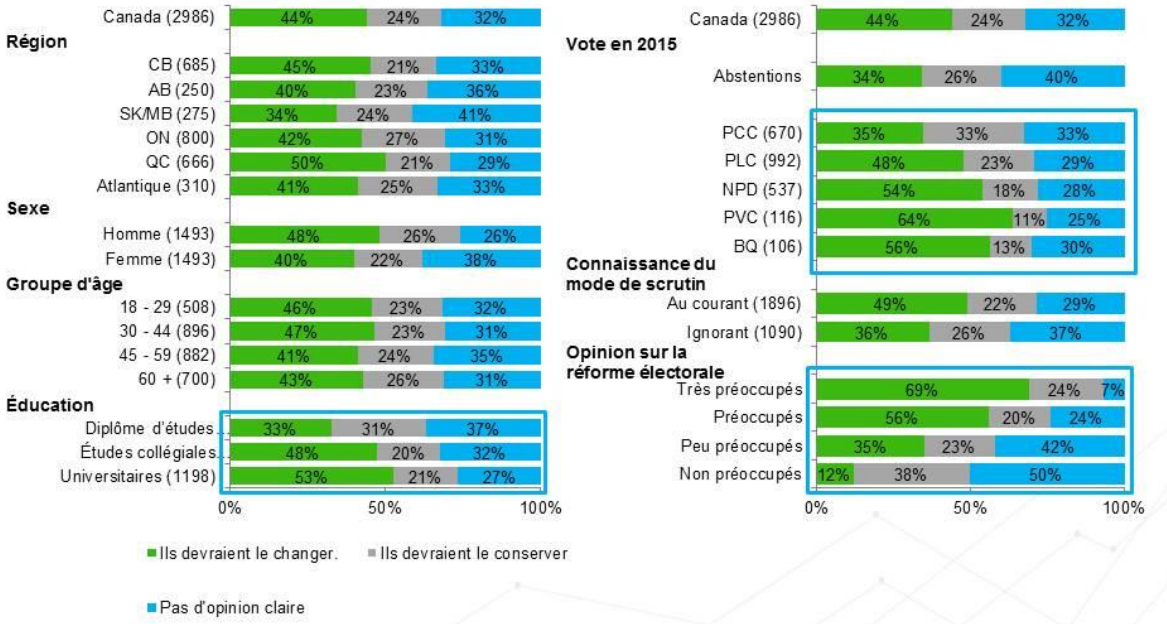

Tous les répondants, n=2,986

Préoccupations quant à la réforme électorale

Lorsqu'on leur a demandé de décrire leur niveau de préoccupation à l'égard de la réforme électorale, 12 % des répondants ont dit qu'ils étaient extrêmement préoccupés et un autre 36 % a dit que le sujet leur tenait beaucoup à cœur. L'autre moitié des Canadiens a dit que le sujet les préoccupe mais qu'il n'est pas si important que ça (40 %) ou que c'est le dernier de leurs soucis (12 %).

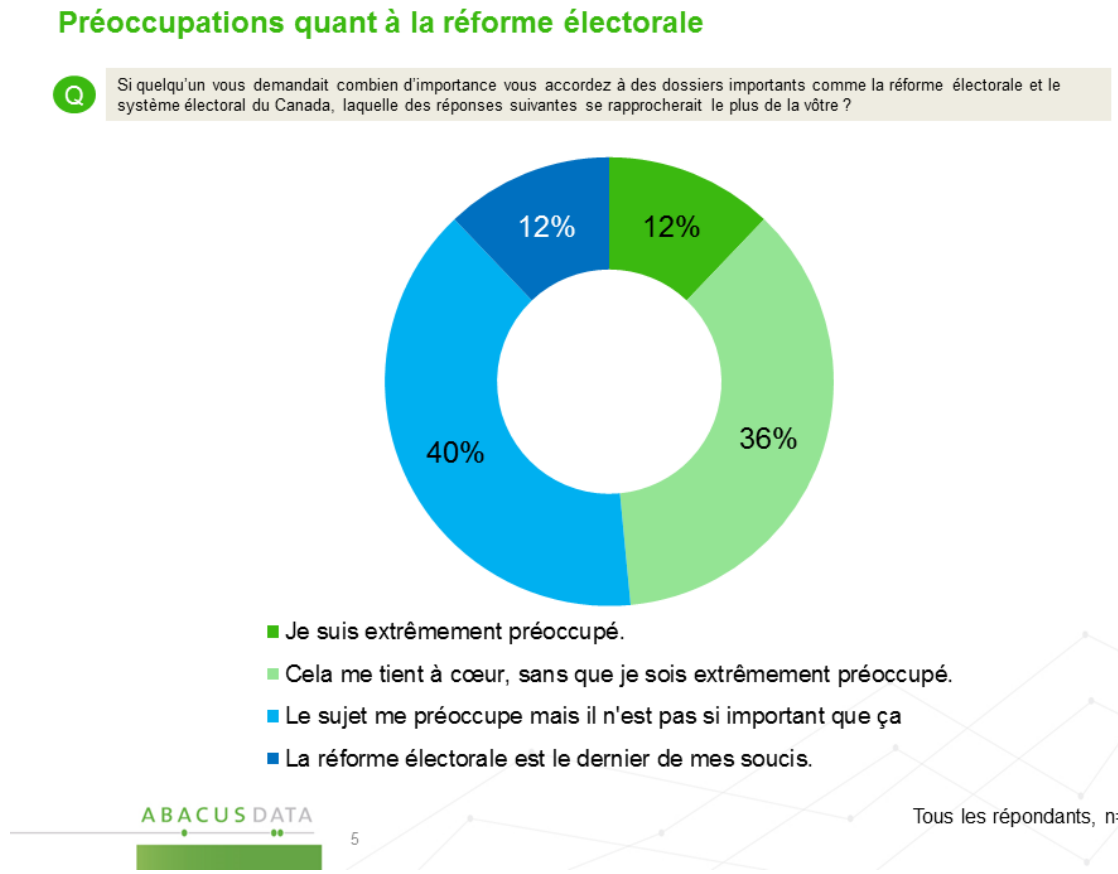

Qu'est-ce que les Canadiens apprécient dans un mode de scrutin ?

Lorsqu'on leur a demandé de choisir cinq de leurs objectifs les plus importants dans un mode de scrutin (parmi une liste de 15), une majorité des Canadiens ont cité la simplicité du scrutin (55 %) et un système qui produit des gouvernements forts et stables (51 %). Ces objectifs ont figuré parmi les choix les plus constants des répondants.

Au nombre des autres objectifs qu'un grand nombre de répondants considérait comme importants, notons la capacité d'élire directement des députés représentant leur collectivité, et que le gouvernement ait des députés de chaque région du pays.

En outre, une vaste proportion de Canadiens apprécient aussi un mode de scrutin qui produit une représentation proportionnelle à la Chambre des communes. Quarante-et-un pour cent des Canadiens veulent un mode de scrutin qui a pour objectif principal d'assurer que « les sièges détenus par un parti au Parlement reflètent la proportion du vote obtenu par le parti à l'échelle nationale. » Près de quatre Canadiens sur 10 (38 %) ont aussi choisi « le nombre de sièges parlementaires accordé à un parti est représentatif de l'appui réel dont il bénéficie à l'échelle du pays. »

Les 5 objectifs principaux d'un mode de scrutin

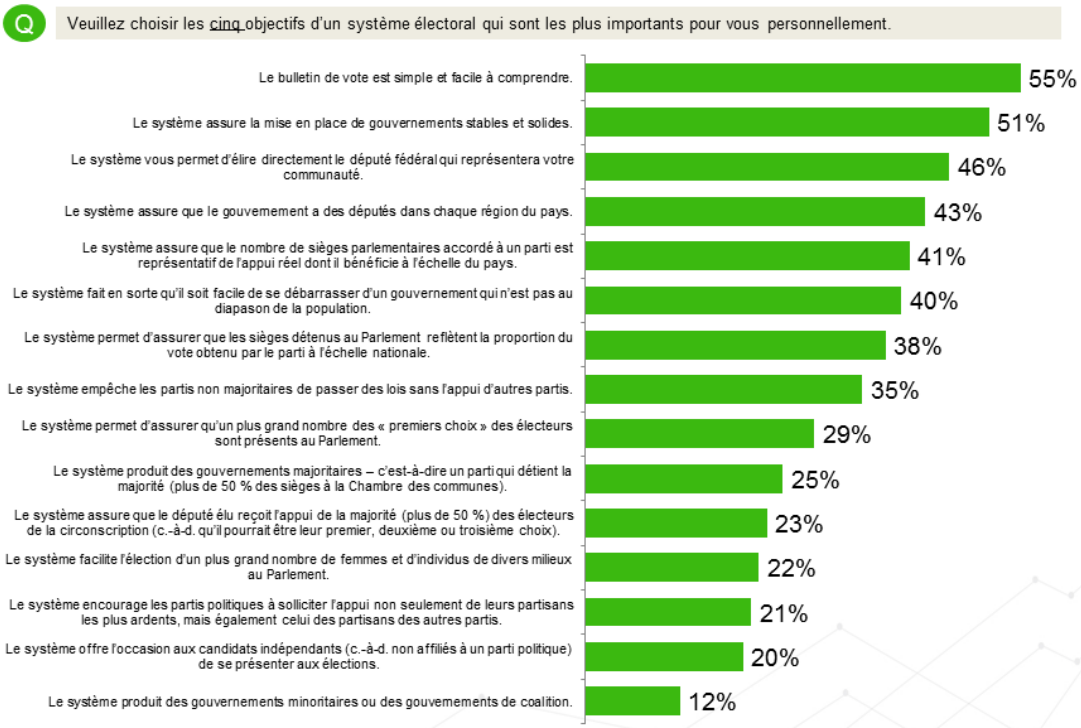

Tous les répondants, n=2,986

Parmi les cinq principaux objectifs d'un mode de scrutin, un plus petit nombre de Canadiens a sélectionné les mérites d'un mode de scrutin préférentiel ou à classement (« principe de la majorité »), un mode facilitant l'élection de plus de femmes ou de Canadiens ayant une diversité d'antécédents, ou un mode donnant à des candidats indépendants de plus grandes chances d'être élus.

Notons que l'objectif « d'élire un gouvernement majoritaire » était offert aux répondants. Malgré cela, seulement 25 % l'ont classé parmi leurs cinq préoccupations principales, ce qui donne à penser que l'important n'est pas le type de gouvernement qu'un mode scrutin produit, mais la nature de ce gouvernement En d'autres mots, il ne faut pas confondre une préférence pour « un gouvernement solide et stable » avec une préférence pour un système qui produit des majorités.

Celles et ceux qui veulent du changement

Les gens qui ont dit vouloir que le gouvernement libéral change le système étaient plus susceptibles de choisir l'objectif de la représentation proportionnelle au Parlement parmi les objectifs principaux d'un mode de scrutin. La moitié des répondants qui voulaient changer le mode de scrutin ont choisi « assure que le nombre de sièges parlementaires accordé à un parti est représentatif de l'appui réel dont il bénéficie à l'échelle du pays » comme objectif le plus important (l'objectif le plus constant dans l'ensemble et neuf points au-dessus de la moyenne nationale). Un autre 46 % des gens qui veulent une réforme électorale veulent aussi un mode de scrutin qui « assure que le nombre de sièges parlementaires accordé à un parti est représentatif de l'appui réel dont il bénéficie à l'échelle du pays » – de huit points au-dessus de la moyenne nationale.

La simplicité du mode de scrutin et un mode de scrutin qui produit des « gouvernements stables et forts » ont aussi été considérés comme étant l'un des cinq objectifs principaux pour près de la majorité des gens qui voulaient du changement, bien que le pointage de ces objectifs soit plus faible que celui de la moyenne nationale.

Parmi les gens qui veulent changer le mode de scrutin, seulement 27 % ont classé le principe de la majorité implicite d'un mode de scrutin préférentiel parmi leurs cinq objectifs principaux, soit 23 points de moins que ceux qui classaient la représentation proportionnelle comme objectif principal.

Les 5 objectifs principaux d'un mode de scrutin
Celles et ceux qui veulent changer le système

Q Veuillez choisir les cinq objectifs d'un système électoral qui sont les plus importants pour vous personnellement.

Les gens qui veulent que le gouvernement libéral change le système(n=1,388)

Le mode de scrutin que le public préfère

On a fourni aux répondants des descriptions de quatre modes de scrutin, y compris le mode actuel, et on leur a demandé de les classer de la plus grande préférence à la moindre préférence.

Voici les descriptions utilisées pour les modes de scrutin

> [Système uninominal à scrutin majoritaire] (USM)- Les Canadiens votent pour un seul des candidats qui se sont présentés dans leur circonscription électorale. Le candidat avec le plus grand nombre de votes gagne dans sa circonscription et est élu au Parlement.
>
> [Représentation proportionnelle pure] (PP) - Les Canadiens votent pour un parti politique et le nombre de sièges parlementaires accordés au parti est établi en fonction du nombre de votes que le parti récolte à l'échelle du pays.
>
> [Scrutin proportionnel mixte avec député] (PMD) - Les Canadiens ont deux votes. Ils votent d'abord pour un seul des candidats qui se sont présentés dans leur circonscription électorale et ils votent ensuite pour un parti. Le nombre de sièges parlementaires accordé à chaque parti est proportionnel au nombre de votes récoltés par chacun d'eux.
>
> [Scrutin préférentiel / par classement] - Les Canadiens classent tous les candidats de leur circonscription en ordre allant de celui qu'ils aiment le plus à celui qu'ils aiment le moins. Un candidat est déclaré gagnant s'il récolte 50 % des votes ou plus. Si aucun candidat ne récolte plus de 50 % des votes, le candidat obtenant le moins de votes est éliminé de la course. Si le candidat préféré d'un électeur est éliminé, le vote de ce dernier est automatiquement accordé à son deuxième choix. Ce processus continue jusqu'à ce qu'un seul candidat obtienne la majorité (50 % + 1) des votes.

Dans l'ensemble, un plus grand nombre de répondants (44 %) a classé un des modes de scrutin proportionnels (scrutin proportionnel mixte avec député ou scrutin proportionnel pur) comme premier choix. Un autre 43 % a classé le système USM comme système préféré. Le scrutin préférentiel / par classement a été le système le moins favorisé puisque seulement 14 % des répondants l'ont classé au premier rang.

Si nous examinons ensemble les premier et deuxième choix, 67 % ont placé le système USM au premier ou au second rang, tandis qu'une mince majorité (51 %) classait le système proportionnel mixte avec député au premier ou au second rang. Le scrutin préférentiel a été classé au premier ou au deuxième rang par 35 % des répondants et a été l'option la moins préférée de 40 % des répondants.

Préférence pour un mode de scrutin

Q Voici une description de notre système électoral actuel et trois autres possibilités. Veuillez classer ces dernières en ordre allant de celle que vous aimez le plus à celle que vous aimez le moins.

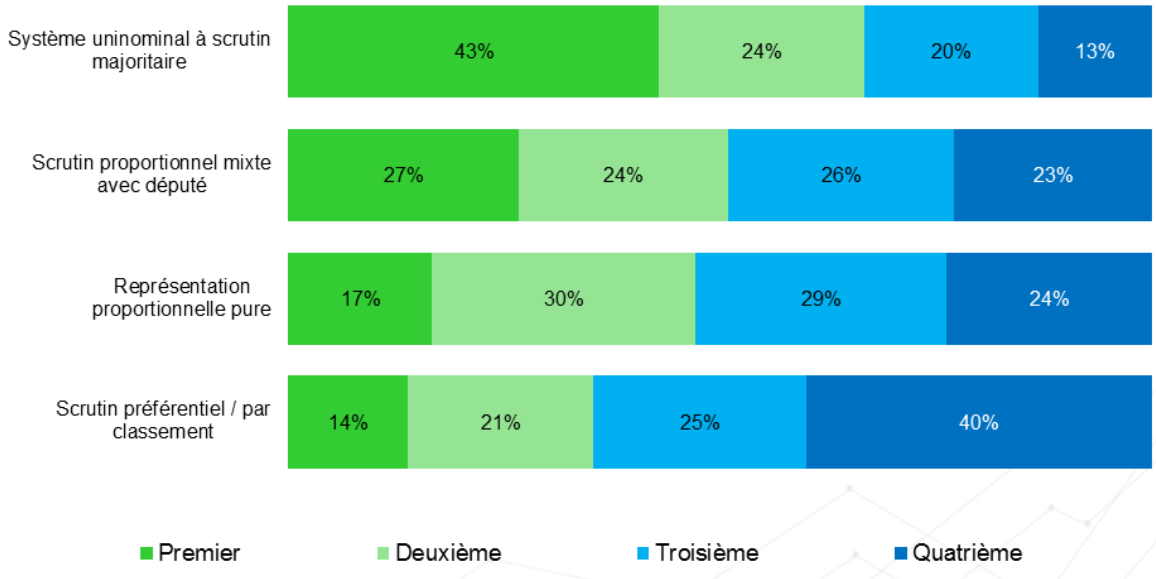

Chez ceux qui veulent que le gouvernement libéral tienne sa promesse de changer le mode de scrutin, le système proportionnel mixte avec député (PMD) a été classé premier par une majorité de répondants. Combiné au scrutin proportionnel pur, une saine majorité de ceux qui veulent du changement (61 %) donnent comme premier choix de mode de scrutin une forme quelconque de représentation proportionnelle. Un sur cinq de ceux qui veulent du changement ont préféré des scrutins à classement ou préférentiels (20 %) ou l'actuel système USM (19 %).

Encore une fois, si nous examinons ensemble les premier et deuxième choix, 64 % de ceux qui veulent une réforme électorale ont classé le système PMD premier ou deuxième, tandis que 50 % ont classé la représentation proportionnelle pure au premier ou au deuxième rang. Le système USM, soit le système canadien actuel, a été classé premier ou deuxième par 44 % des répondants, tandis que le scrutin à classement ou préférentiel a été classé premier ou deuxième par 41 % des répondants. C'était aussi l'option la moins préférée de 36 % des répondants parmi ceux qui veulent du changement.

Préférence pour un mode de scrutin
Celles et ceux qui veulent changer le système

Q Voici une description de notre système électoral actuel et trois autres possibilités. Veuillez classer ces dernières en ordre allant de celle que vous aimez le plus à celle que vous aimez le moins.

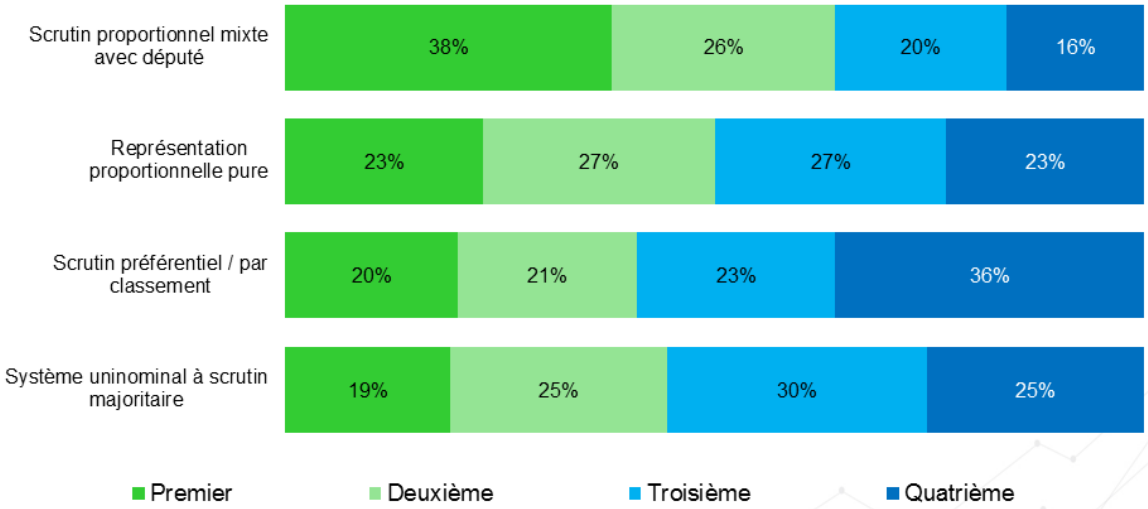

Les gens qui veulent que le gouvernement libéral change le système (n=1,388)

Il existe une relation entre le vote choisi à l'élection générale canadienne de 2015 et le mode de scrutin préféré. Les électeurs conservateurs étaient plus susceptibles de favoriser le système USM (le statu quo) tandis que les supporteurs des Verts, du NPD et du BQ étaient plus susceptibles de favoriser un scrutin proportionnel (ou bien le système PMD, ou bien le proportionnel pur). Les supporteurs du Parti libéral étaient plus divisés. Quarante-trois pour cent favorisaient le système USM, tandis que 42 % favorisait l'un des systèmes proportionnels. Quinze pour cent seulement des supporteurs libéraux ont affirmé que le scrutin préférentiel était leur choix préféré. Ce manque d'appui pour les scrutins à classement ou préférentiels se retrouve chez les supporteurs de tous les partis comme option la moins populaire.

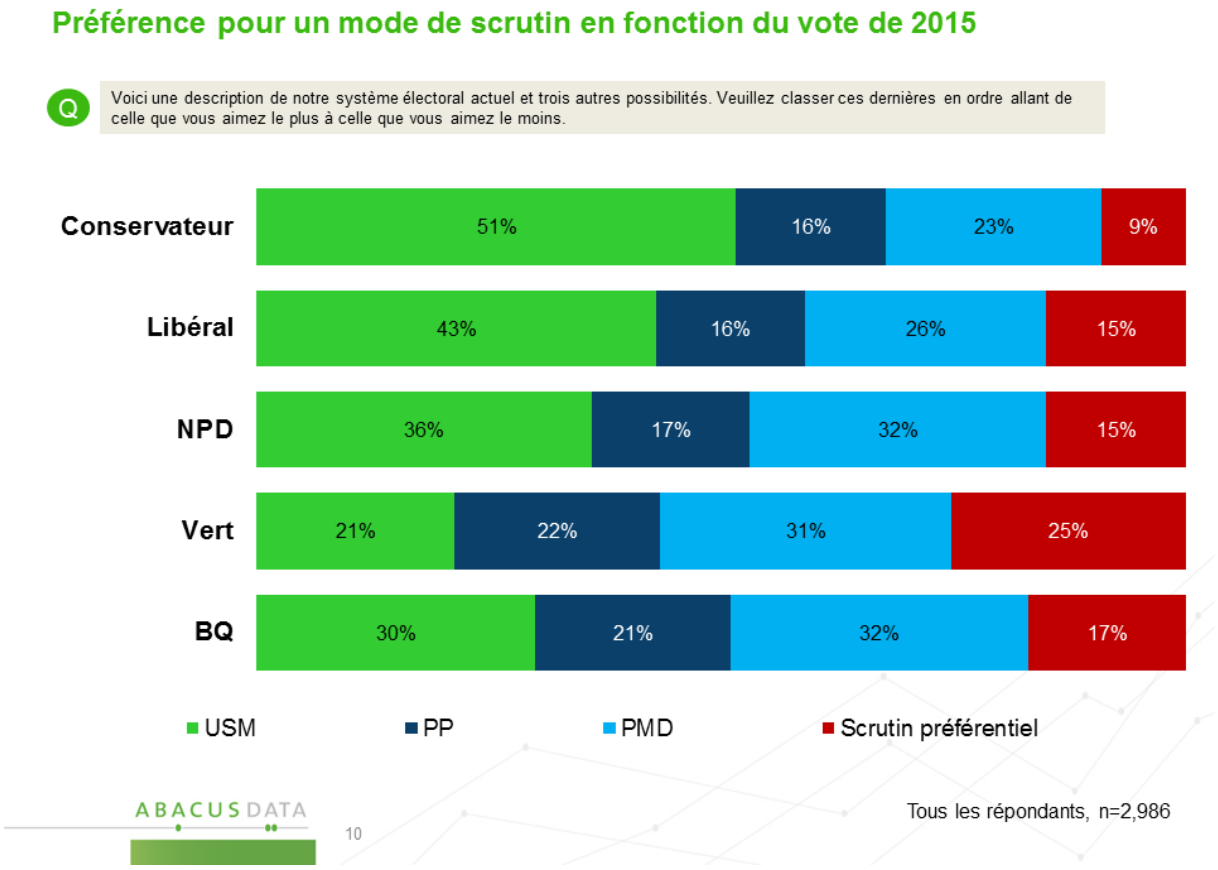

Parmi les personnes qui n'ont pas classé le système actuel (USM) comme leur préféré, il existe des similitudes importantes d'un parti à l'autre en faveur d'un système proportionnel plutôt que pour des scrutins à classement ou préférentiels. Par exemple, même parmi les supporteurs du Parti conservateur, ceux qui n'ont pas cité le système USM comme étant leur préféré étaient plus susceptibles de classer le système PMD ou le système PP comme système de choix plutôt que le système à classement ou préférentiel.

Comment le mode de scrutin est perçu

On a aussi demandé aux répondants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec trois énoncés se rapportant à leur comportement de vote et au système électoral. Des données probantes nous donnent à penser que le système électoral et ses résultats peuvent exercer une influence sur la pensée des électeurs et leur choix ultime. Par exemple,

- Quatre-vingt-un pour cent ont convenu qu'ils avaient toujours voté même s'ils croient que leur vote ne changera pas le résultat dans leur circonscription.
- Un autre 46 % a convenu avoir voté pour un parti qui n'était pas leur premier choix pour empêcher un autre parti de gagner.
- Trente-huit pour cent ont convenu que, certaines fois, ils n'avaient pas voté ou songé à ne pas voter, parce que leur vote ne changerait pas le résultat dans leur circonscription.

Comment le mode de scrutin canadien est perçu

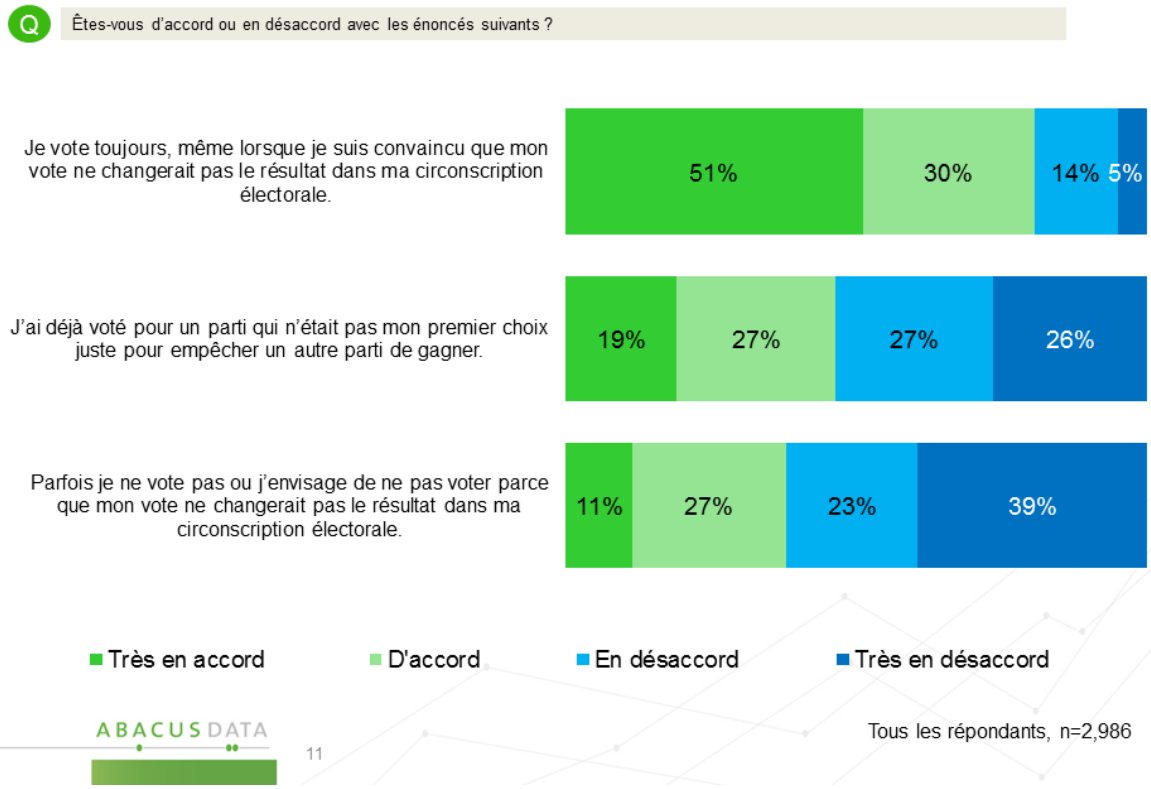

En examinant spécifiquement les réponses à l'énoncé de « vote stratégique », les électeurs favorisant le PLC (54 %) et le NPD (50 %) étaient plus susceptibles de convenir qu'ils avaient voté pour un parti qui n'était pas leur premier choix pour empêcher un autre parti de gagner. Les supporteurs des Conservateurs étaient moins susceptibles d'en convenir.

Il est aussi à noter que ceux qui étaient le plus préoccupes par le réforme électorale étaient aussi le plus susceptibles d'avoir voté « stratégiquement » dans le passé.

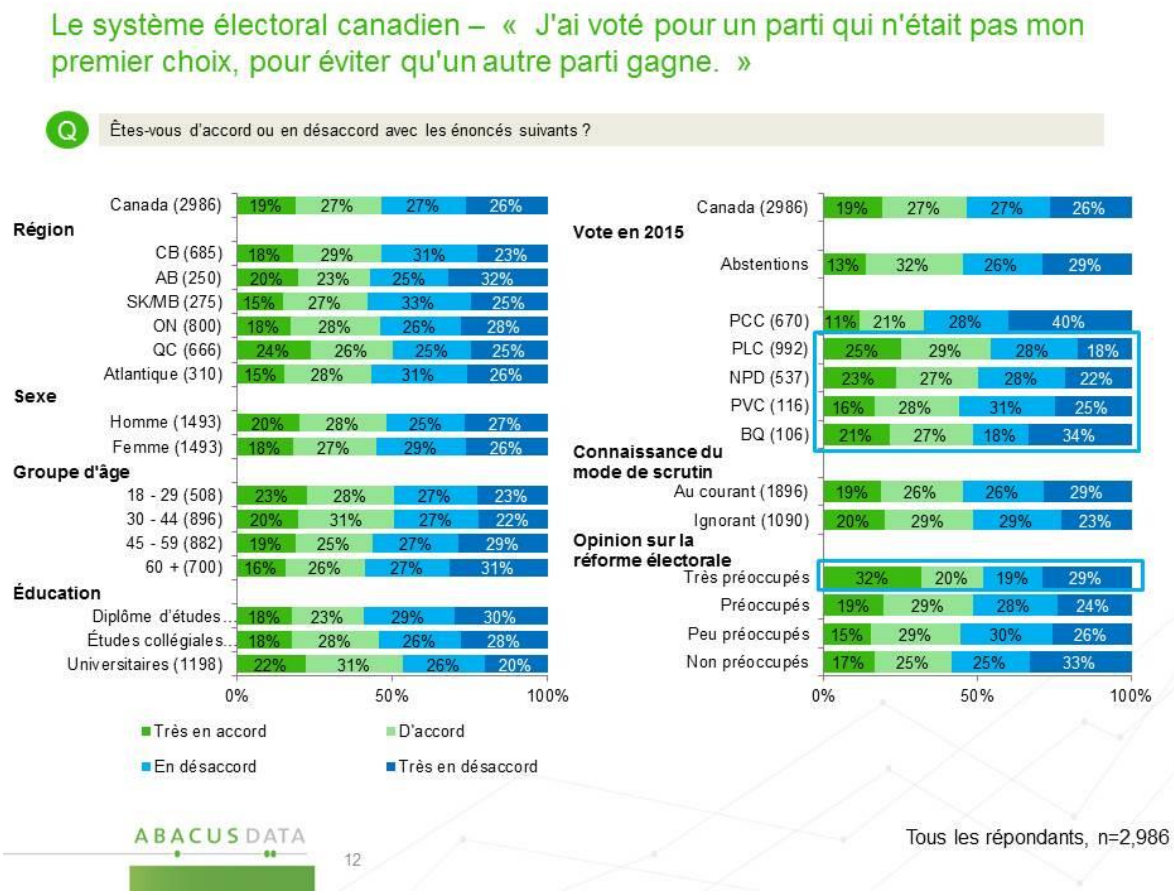

Les répondants qui prétendent avoir voté « stratégiquement » sont plus susceptibles (50 %) de désirer que le système électoral canadien change que ceux qui n'ont pas voté « stratégiquement » (39 %).

Le désir de changement
mis en relation avec le comportement de vote stratégique

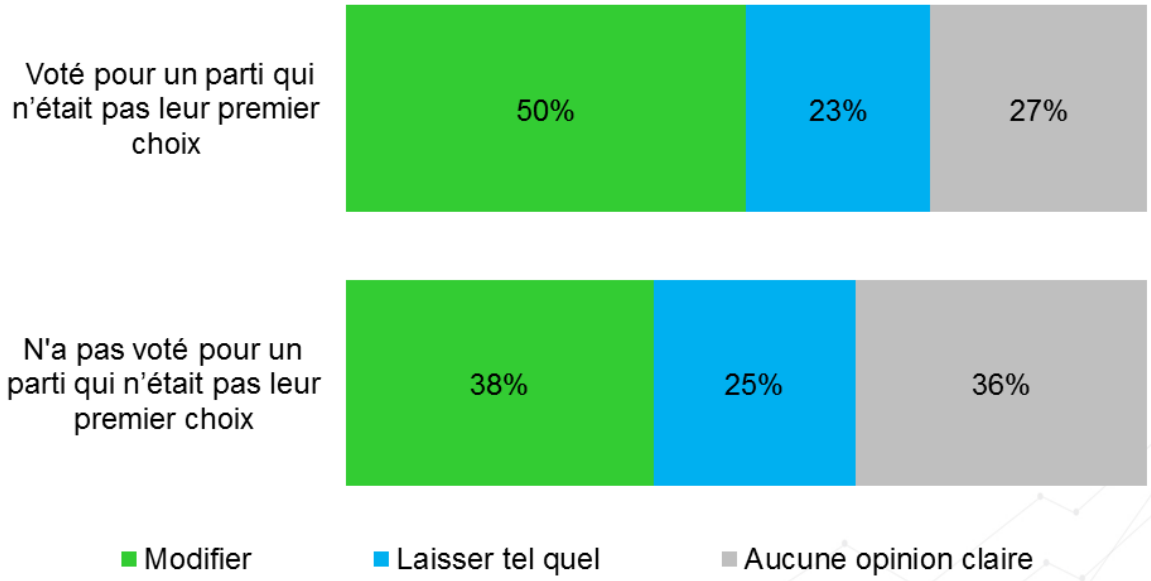

Tous les répondants, n=2,986

Estimer les résultats de l'élection de 2015 selon des modes de scrutin différents

Un autre objectif de cette étude était d'estimer le résultat de l'élection générale canadienne de 2015 si elle avait été menée suivant des modes de scrutin différents. Nous reconnaissons que des modes de scrutin différents créent des incitatifs différents pour les électeurs, et que les préférences et le comportement des électeurs peuvent changer si les institutions sont différentes. Cela dit, au contraire d'autres tentatives pour estimer l'effet d'un concept de système électoral, la présente étude a été menée peu après l'élection générale canadienne de 2015, et l'échantillon nous permet de produire des estimations robustes aux niveaux régional et provincial – ce qui signifie que nos estimations utilisent les meilleures données disponibles pour projeter des résultats différents. Le détail de la méthodologie utilisée pour estimer le résultat selon un scrutin à classement ou préférentiel apparaît ci-dessous.

Résultats actuels selon le système uninominal à scrutin majoritaire (USM)

L'élection générale canadienne de 2015 a résulté en ce que les politicologues appellent un « faux » gouvernement majoritaire[1]. Le Parti libéral a remporté 184 sièges sur 338 avec environ 40 % des voix. Le Parti conservateur a remporté 99 sièges avec 32 % des voix tandis que le NPD a remporté 44 sièges avec environ 20 % des voix. Le Bloc Québécois (BQ) a remporté dix sièges avec 5 % des voix au national (19 % au Québec) tandis que le Parti vert a remporté un siège avec 3 % des voix à l'échelle nationale.

Le mode de scrutin à classement ou préférentiel

Si l'élection générale canadienne de 2015 avait été tenue selon un mode de scrutin à classement ou préférentiel, dans lequel les électeurs classent tous les candidats sur le bulletin de vote, nous estimons que ce mode de scrutin aurait produit une fausse majorité encore plus importante. Le Parti libéral aurait remporté 33 sièges de plus pour un total de 217, tandis que le Parti conservateur aurait perdu 33 sièges pour un total de 66. Le NPD aurait remporté six sièges de plus, tandis que le BQ en aurait perdu six. Le Parti vert aurait conservé son unique siège en Colombie-Britannique.[2]

Les Libéraux auraient réalisé la plupart de leurs gains en Colombie-Britannique et en Ontario, où le parti aurait remporté respectivement 12 et 15 sièges de plus. Ils auraient aussi remporté deux sièges de plus en Alberta et un de plus en Saskatchewan, tout en remportant trois sièges supplémentaires au Québec. Avec un scrutin à classement ou préférentiel, les Libéraux auraient balayé le Canada atlantique (comme avec le système actuel), même si le premier choix d'environ 40 % des électeurs était un autre parti.

Les Conservateurs auraient perdu huit sièges en Colombie-Britannique, deux en Alberta, deux en Saskatchewan et 16 en Ontario. Ils auraient aussi perdu cinq sièges au Québec.

Le NPD aurait perdu cinq sièges et gagné une en Colombie-Britannique, en aurait remporté deux et perdu un en Saskatchewan, en aurait remporté deux et aurait perdu un en Ontario et en aurait gagné huit au Québec.

Le tableau ci-dessous compare les résultats de l'élection en utilisant quatre systèmes électoraux différents : (1) le système USM actuel, (2) un scrutin à classement / préférentiel, (3) un système proportionnel national pur (les sièges correspondent au vote populaire au plan national), et (4) un système proportionnel provincial pur (les sièges correspondent au vote populaire dans chaque province).

Scrutins proportionnels

Si l'élection de 2015 avait été tenue suivant un mode de scrutin proportionnel, les résultats auraient été très différents. Le Parti libéral aurait remporté le plus de sièges (136 ou 139 selon la façon dont les sièges auraient été alloués), mais il lui aurait manqué de 31 à 34 sièges pour obtenir la majorité en Chambre. Les Conservateurs auraient remporté de sept à neuf sièges de plus, tandis que le NPD aurait remporté de 22 à 23 sièges de plus qu'avec le système USM. Le BQ aurait remporté de 15 à 16 sièges tandis que les Verts en auraient remporté 11 – soit 10 de plus que l'unique siège obtenu en vertu du mode de scrutin actuel.

[1] Maxwell Cameron. "Trust & Confidence: Post-Election Cooperation in Parliament, Département de science politique, L'Université de la Colombrie-Britannique, Octobre 2015.

[2] La liste des circonscriptions qui ont changé figure dans l'Annexe.

	PLC	PCC	NPD	BQ	PVC
Voix	40 %	32%	20 %	5 %	3 %
(« USM »; actuel)	184	99	44	10	1
% des sièges	54 %	30 %	13 %	3 %	0,3 %
Scrutin à classement	217	66	50	4	1
% des sièges	64 %	20 %	15 %	1,2 %	0,3 %
Différence entre le système USM et le scrutin à classement	*+33*	*-33*	*+6*	*-6*	-
Proportionnel, national	136	108	67	16	11
% des sièges	40 %	32 %	20%	4,7%	3.3 %
Proportionnel, provincial	139	106	66	15	11
% des sièges	41 %	31 %	20 %	4,5 %	3,3 %

Méthodologie utilisée pour arriver aux estimations du scrutin à classement ou préférentiel

Nous avons fait plusieurs choix méthodologiques pour arriver à produire une estimation plus exacte de ce qui serait arrivé si l'élection générale canadienne de 2015 avait été tenue en utilisant le mode de scrutin à classement ou préférentiel.

Voici la méthodologie utilisée pour générer l'estimation.

1. Nous avons interviewé 2 986 Canadiens âgés de 18 ans et plus peu après l'élection générale, soit du 3 au novembre 2015.

2. Seulement les personnes ayant rapporté qu'elles avaient voté à l'élection générale canadienne de 2015 ont été incluses dans l'analyse.

3. On a demandé aux répondants de classer un bulletin de vote générique qui comprenait les quatre principaux partis hors Québec (PLC, PCC, NPD et PVC), avec une option pour « un autre parti ». Au Québec, on a demandé aux répondants de classer cinq partis politiques (PLC, PCC, NPD, BQ et PVC), avec une option pour « un autre parti ».

4. Des bulletins de vote à classement pour les personnes dont la première préférence était le PLC, le PCC ou le NPD ont été générés pour 11 régions au total : (1) C.-B., (2) Alberta, (3) Saskatchewan et Manitoba, (4) Toronto métropolitain, (5) région du Grand Toronto et de Hamilton (excluant le Toronto métropolitain), (6) le Sud-Ouest de l'Ontario, (7) l'Est et le Nord de l'Ontario, (8) le Grand Montréal, (9) la région de la ville de Québec, (10) le reste du Québec et (11) le Canada atlantique.

5. Des bulletins de vote à classement pour ceux dont la première préférence était le BQ ont été générés pour les régions du Québec seulement.

6. Des bulletins de vote à classement pour ceux dont la première préférence était le PVC ont été générés en Colombie-Britannique et en Ontario seulement. Pour les autres régions, vu les tailles d'échantillon plus petites, la moyenne nationale a été utilisée.

7. En utilisant les véritables résultats de l'élection générale, des estimations ont été calculées dans les circonscriptions où un candidat n'a pas reçu la majorité des voix (plus de 50 % des voix). Ces estimations ont été rendues possibles à cause de la taille relativement importante et de la représentation régionale de l'échantillon.

8. Les modes de scrutin à classement ou préférentiels peuvent avoir des règles différentes concernant le nombre de candidats ou de partis que l'électeur doit classer. Nous avons cependant demandé à chaque répondant de classer les principaux partis sur le bulletin de vote du plus préféré au moins préféré. En utilisant ces classements, nous avons agrégé les résultats par région et appliqué les estimations pour les deuxième, troisième et même quatrième rang au besoin, aux résultats réels de l'élection.

9. Par exemple, dans la circonscription de Milton, Ontario, la candidate conservatrice Lisa Raitt a gagné l'élection selon le système USM avec 45 % des voix devant le candidat libéral Azim Rizvee. Comme aucun candidat n'a reçu la majorité des voix, avec un scrutin à classement, la course serait passée tout de suite au tour décisif. Pour simplifier, nous n'avons pas redistribué les voix des partis plus petits, car dans la plupart des circonscriptions, la proportion des voix aux autres candidats représentait moins de 1 %.

   Comme le Parti vert est arrivé dernier parmi les quatre principaux partis dans la circonscription de Milton, nous avons redistribué les préférences de ceux qui ont classé le Parti vert premier en utilisant le classement moyen pour les répondants vivant en Ontario. Dans le cas du Parti vert, nous avons utilisé les moyennes provinciales à cause de la plus petite taille des échantillons des électeurs favorisant les Verts. Dans le cas des autres partis, nous avons utilisé les classements sous-régionaux en Ontario et au Québec.

   Comme aucun parti n'a obtenu la majorité des voix après que les préférences pour les Verts aient été redistribuées au deuxième tour, les deuxièmes préférences des électeurs ayant choisi le NPD ont été redistribuées entre les deux partis restants, soit le PLC et le PCC. Nous avons aussi redistribué les votes des supporteurs du Parti vert dont le deuxième choix était le NPD entre les deux partis restants. Après la redistribution des votes, le candidat du PLC a franchi le seuil du 50 % + 1, et aurait été élu, battant ainsi le candidat conservateur.

   À noter que les deux nombres finaux (50,6 % et 48,4 %) ne font pas un total de 100 % à cause du 1% manquant, soit les voix pour le candidat libertaire (« Libertarien ») dans la circonscription.

Parti	Tour 1 (résultats véritables de l'élection)	Tour 2	Tour 3
PCC	45,4 %	45,8 %	48,4 %
PLC	40,4 %	40,8 %	50,6 %
NPD	10,9 %	11,8 %	-
PVC	02,3 %	-	-
Autres	01,0 %	-	-

L'un des défis que pose l'estimation du comportement des électeurs dans un mode de scrutin différent de celui où les données ont été recueillies est que les motivations et incitatifs des électeurs peuvent être différents, car chaque mode de scrutin crée des incitatiftas différents. Cela dit, nous croyons que ces estimations sont les meilleures possibles en tenant compte des limites inhérentes à l'estimation de scénarios hypothétiques. À la différence des tentatives passées pour estimer l'effet de la conception d'un mode de scrutin sur les résultats d'une élection, les positions des partis ont été mesurées peu de temps après l'élection fédérale et la taille de l'échantillon nous permet de produire des estimations robustes au niveau des régions et des provinces.

Conclusion

La plupart des Canadiens pensent que le mode de scrutin canadien doit changer, et dans une proportion de presque deux contre un, les Canadiens veulent que le nouveau gouvernement libéral réalise sa promesse de faire de l'élection générale canadienne de 2015 la dernière à se tenir selon le système USM. Le désir de changement est important partout au pays – et pas seulement parmi les électeurs qui ont voté pour un des partis pénalisés par le mode de scrutin actuel.

Cependant, un vaste groupe (32 %) n'a pas d'opinion marquée sur la réforme électorale, dans un sens ou dans l'autre. Ce groupe « à convaincre » sera d'une importance clé dans toute campagne déployée en vue de changer ou de maintenir le mode de scrutin canadien.

Quarante-deux pour cent des Canadiens préfèrent l'un des modes de scrutin proportionnels tandis que 43 % préfèrent le statu quo, c.-à-d. le système USM. Toutefois, les gens qui veulent changer le système électoral du Canada sont plus susceptibles de favoriser un système produisant des résultats plus proportionnels à la Chambre des communes. Peu de gens aiment le scrutin « à classement » ou préférentiel, et ce, peu importe le parti pour lequel ils votent.

Lorsque nous avons demandé aux Canadiens d'évaluer les objectifs auxquels ils accordent le plus d'importance dans un système électoral, voici les cinq objectifs principaux qui sont apparus :

1. Le mode de scrutin est simple et facile à comprendre.
2. Le mode de scrutin produit des gouvernements stables et forts.
3. Le mode de scrutin vous permet d'élire des députés représentant votre collectivité.
4. Le mode de scrutin fait en sorte que le gouvernement a des députés de chaque région du pays.
5. Le mode de scrutin fait en sorte que le nombre de sièges détenus par un parti au Parlement correspond bien au niveau d'appui que ce parti a obtenu dans l'ensemble du pays.

Toutefois, les gens qui veulent du changement aiment la proportionnalité plus que tout, tout en classant parmi leurs trois principaux objectifs la simplicité et un système qui produit des gouvernements stables et forts. Un nombre moins grand de personnes aiment des modes de scrutin produisant des gouvernements majoritaires ou minoritaires, ou un mode incarnant le principe de la majorité implicite à un mode de scrutin à classement ou préférentiel.

En gardant présents à l'esprit la diversité des incitatifs et motivations que les modes de scrutin offrent comme structure aux électeurs, nous estimons que, si l'élection générale canadienne de 2015 avait été tenue en utilisant un mode de scrutin à classement ou préférentiel, la fausse majorité aurait été plus élevée encore. Cette majorité aurait été acquise surtout aux dépens du Parti conservateur, qui aurait gagné 33 sièges de moins qu'il n'en a gagné en vertu du mode de scrutin actuel.

D'entrée de jeu, il n'est pas facile de concevoir un mode de scrutin. Il est encore plus difficile d'en choisir un qui corresponde à la diversité des objectifs et des valeurs des Canadiens. Le système électoral canadien connaîtra bientôt des changements : la présente étude fournit aux Canadiens des données inestimables pour les renseigner sur le type de changement qu'ils recherchent.

Annex

Circonscriptions électorales où le résultat aurait changé si l'élection 2015 s'était déroulée utilisant un scrutin à classement

Province	Circonscription électorale	Part gagné sous USM	Parti gagne sous scrutin à classement
Alberta	Calgary Confederation	Conservateur	Libéral
Alberta	Edmonton Manning	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	Cariboo--Prince George	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	Central Okanagan--Similkameen--Nicola	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	Chilliwack--Hope	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	Langley--Aldergrove	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	North Okanagan--Shuswap	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	Richmond Centre	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	South Surrey--White Rock	Conservateur	Libéral
Colombie-Britannique	Kamloops--Thompson--Cariboo	Conservaeur	NPD
Colombie-Britannique	Burnaby South	NPD	Libéral
Colombie-Britannique	Cowichan--Malahat--Langford	NPD	Libéral
Colombie-Britannique	Esquimalt--Saanich--Sooke	NPD	Libéral
Colombie-Britannique	Nanaimo--Ladysmith	NPD	Libéral
Colombie-Britannique	Port Moody--Coquitlam	NPD	Libéral
Ontario	Barrie--Springwater--Oro-Medonte	Conservateur	Libéral
Ontario	Brantford--Brant	Conservateur	Libéral
Ontario	Bruce--Grey--Owen Sound	Conservateur	Libéral
Ontario	Carleton	Conservateur	Libéral
Ontario	Chatham-Kent--Leamington	Conservateur	Libéral
Ontario	Flamborough--Glanbrook	Conservateur	Libéral
Ontario	Haldimand--Norfolk	Conservateur	Libéral
Ontario	Huron--Bruce	Conservateur	Libéral
Ontario	Kitchener--Conestoga	Conservateur	Libéral
Ontario	Milton	Conservateur	Libéral
Ontario	Niagara Falls	Conservateur	Libéral
Ontario	Parry Sound--Muskoka	Conservateur	Libéral
Ontario	Perth--Wellington	Conservateur	Libéral
Ontario	Simcoe North	Conservateur	Libéral
Ontario	Oshawa	Conservateur	NDP
Ontario	Sarnia--Lambton	Conservateur	NDP
Ontario	Hamilton Mountain	NPD	Libéral
Québec	Joliette	Bloc Québécois	Libéral
Québec	La Pointe-de-l'Île	Bloc Québécois	Libéral
Québec	Pierre-Boucher--Les Patriotes--Verchères	Bloc Québécois	Libéral
Québec	Terrebonne	Bloc Québécois	Libéral

Québec	Mirabel	Bloc Québécois	NDP/NPD
Québec	Rivière-du-Nord	Bloc Québécois	NDP/NPD
Québec	Mégantic--L'Érable	Conservateur	Libéral
Québec	Montmagny--L'Islet--Kamouraska--Rivière-du-Loup	Conservateur	Libéral
Québec	Beauport--Limoilou	Conservateur	NPD
Québec	Lac-Saint-Jean	Conservateur	NPD
Québec	Richmond--Arthabaska	Conservateur	NPD
Québec	Chicoutimi--Le Fjord	Libéral	NPD
Québec	Louis-Hébert	Libéral	NPD
Québec	Saint-Jean	Libéral	NPD
Saskatchewan	Saskatoon--Grasswood	Conservateur	NPD
Saskatchewan	Saskatoon--University	Conservateur	NPD
Saskatchewan	Desnethé--Missinippi--Churchill River	NPD	Libéral